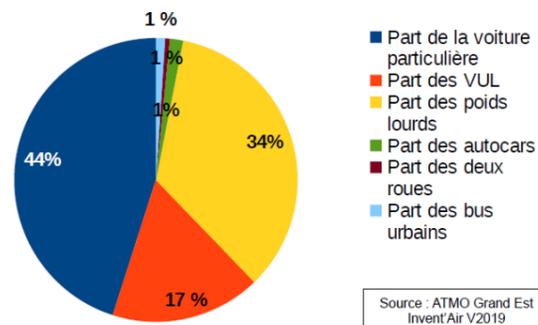


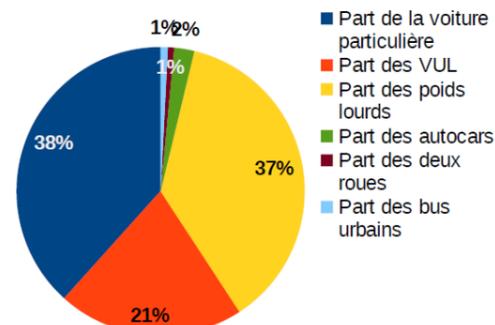
✓ Dans la Marne, le secteur des transports routiers occupe le deuxième poste le plus émetteur de gaz à effet de serre (GES) en 2010 et 2015 (24 % en 2010 et 26 % en 2015 des émissions directes de GES totales du territoire). Les émissions directes de GES totales du département ont baissé entre 2010 et 2015, notamment celles du secteur du transport routier qui ont diminué de 3 %.

Répartition modale du transport routier sur les émissions directes de GES en 2015

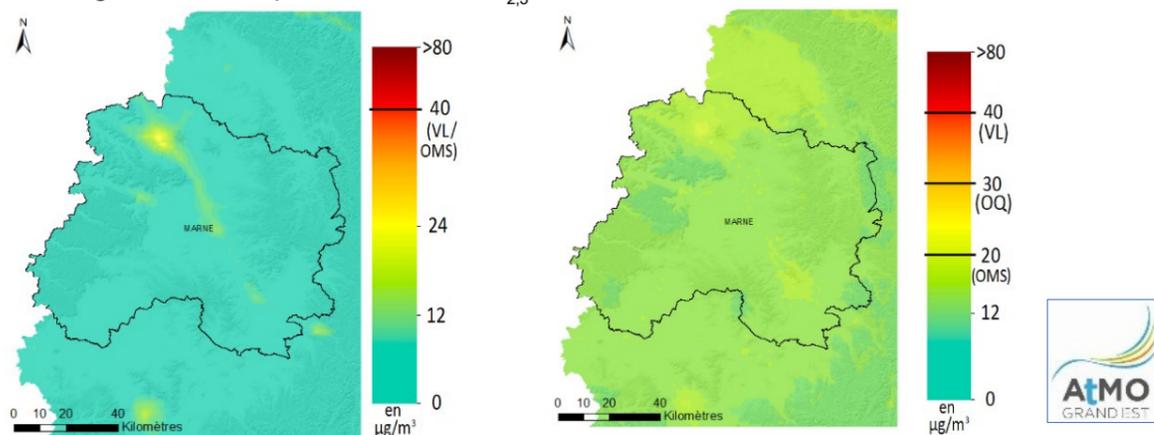


Source : ATMO Grand Est Invent'Air V2019

Répartition modale du transport routier sur les émissions de polluants NOx en 2015



- ✓ Que ce soit pour les émissions de gaz à effet de serre ou les émissions d'oxydes d'azote (NOx), la répartition modale est similaire : le mode de transport « voiture particulière » émet le plus, viennent ensuite les véhicules utilitaires légers et les poids lourds.
- ✓ Plus de précisions des émissions par territoires sur l'Observatoire régional Climat-Air-Énergie <https://observatoire.atmo-grandest.eu/>.
- ✓ La pollution de l'air liée au transport concerne principalement les oxydes d'azote et les particules fines (PM₁₀ et PM_{2,5}). Ci-dessous, à l'échelle du département, les modélisations de la moyenne annuelle en 2017 de dioxyde d'azote à gauche et des particules fines PM_{2,5} à droite :



La DDT vous accompagne

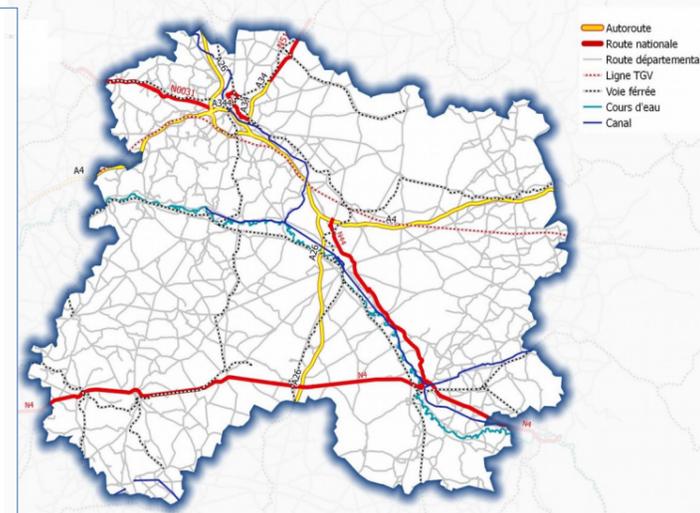
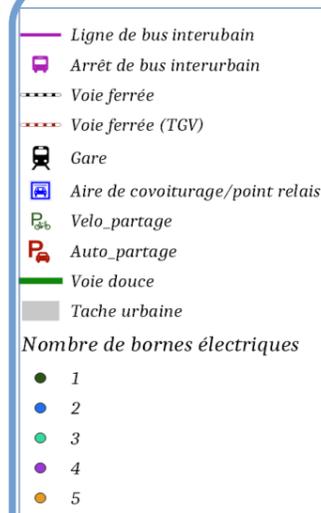
L'observatoire départemental des mobilités est un travail partenarial de connaissance territoriale pour l'identification et la territorialisation des éléments chiffrés sur le transport et la mobilité. L'objectif est de capitaliser un certain nombre d'informations en veillant à être le plus synthétique possible afin d'en assurer une meilleure communication. Ces données pourront permettre la définition et la mise en œuvre des projets de mobilités dans les territoires.

Il est composé d'une analyse thématique départementale et des fiches synthétiques par EPCI.

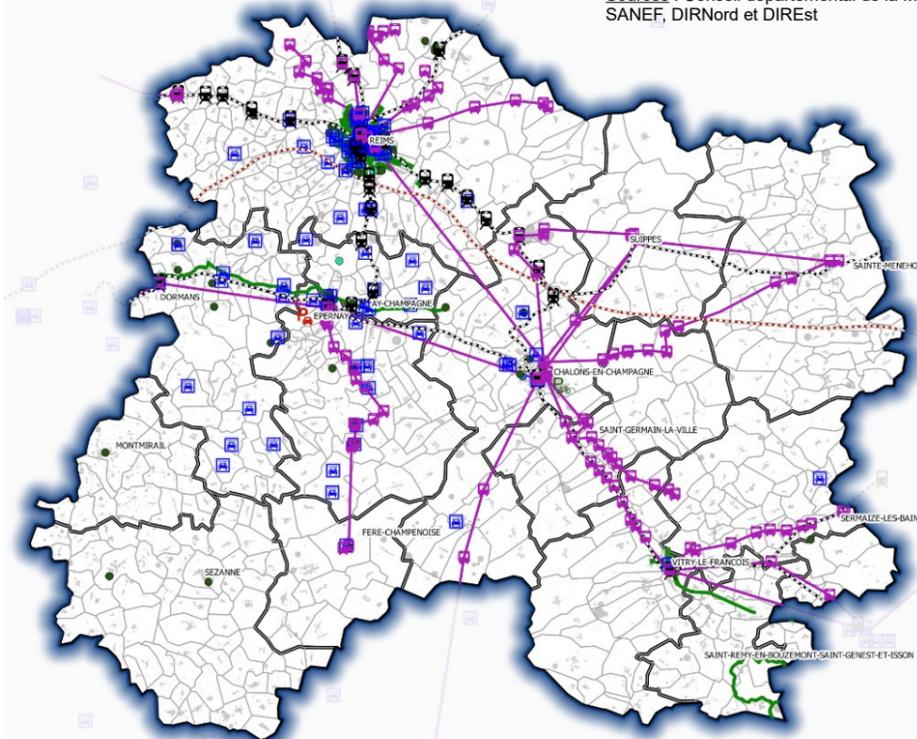
Contact et renseignement : DDT 51, Service Territorialité Portage des Politiques
Cellule Stratégie et Développement Territorial Reims/Épernay
27 Boulevard Lundy 51 100 Reims
Mél : ddt-stpp-sd-reims-epernay@marne.gouv.fr



Offre de services de transport concentrée sur les grands pôles



Sources : Conseil départemental de la Marne, SANEF, DIRNord et DIREst



Sources : Fluo Grand Est, SNCF Open Data, DREAL Grand Est, Panorama des nouvelles mobilités

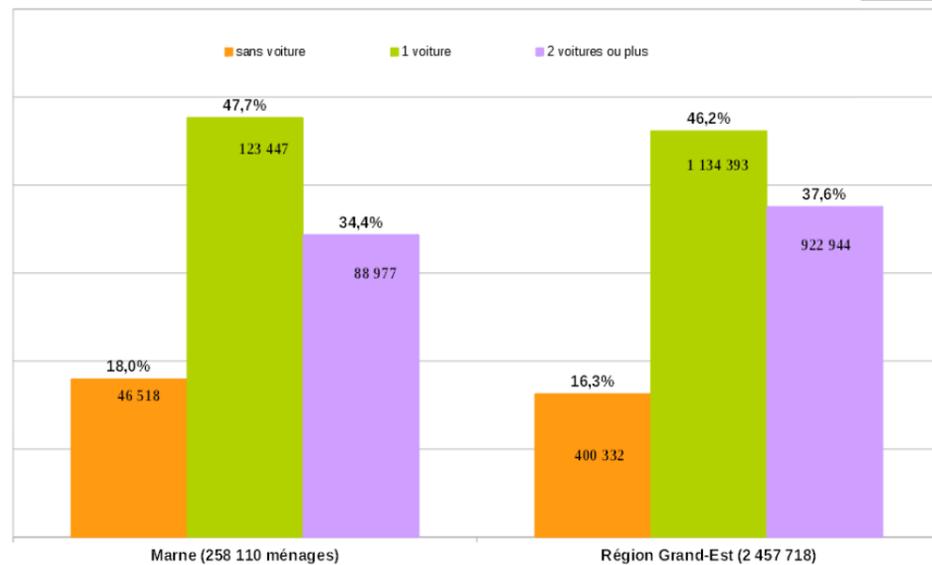
Concernant l'offre de services liés aux mobilités propres et partagées, la carte ci-dessus recense :

- les 12 lignes interurbaines de transports départementaux
- les aires de covoiturage du département au 1er janvier 2020 (recensement non-exhaustif)
- les 29 gares ou haltes ferroviaires de voyageurs, dont une gare de trains à grande vitesse, gare Champagne-Ardenne TGV, à Bezannes
- les aménagements cyclables à Reims (données cartographiées au 1er janvier 2020 - on observe cependant un fort développement des infrastructures favorisant la circulation des vélos dans de nombreuses autres zones urbaines du département) ainsi que la Véloroute de la Vallée de la Marne V52
- les infrastructures de recharge de véhicules électriques accessibles au public
- les services de mobilités partagées : un service d'autopartage à Épernay, des services de vélopartage à Reims et Châlons-en-Champagne.

Motorisation des ménages

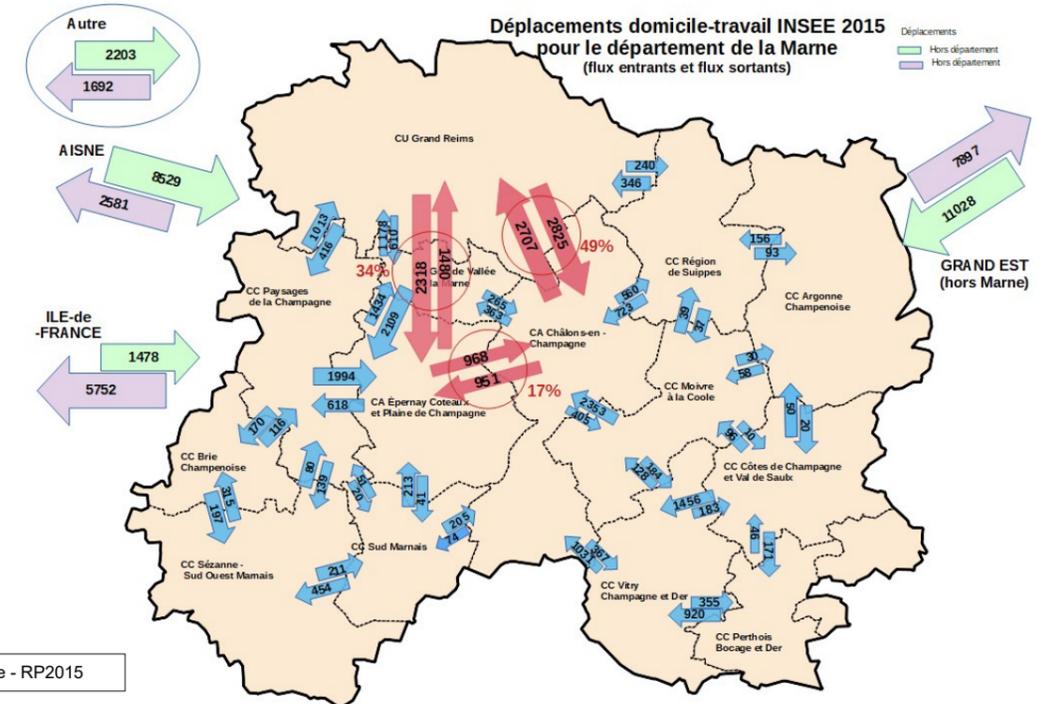
Équipement automobile par ménage en 2016 dans la Marne et la Région Grand Est

Source : Insee - RP2015



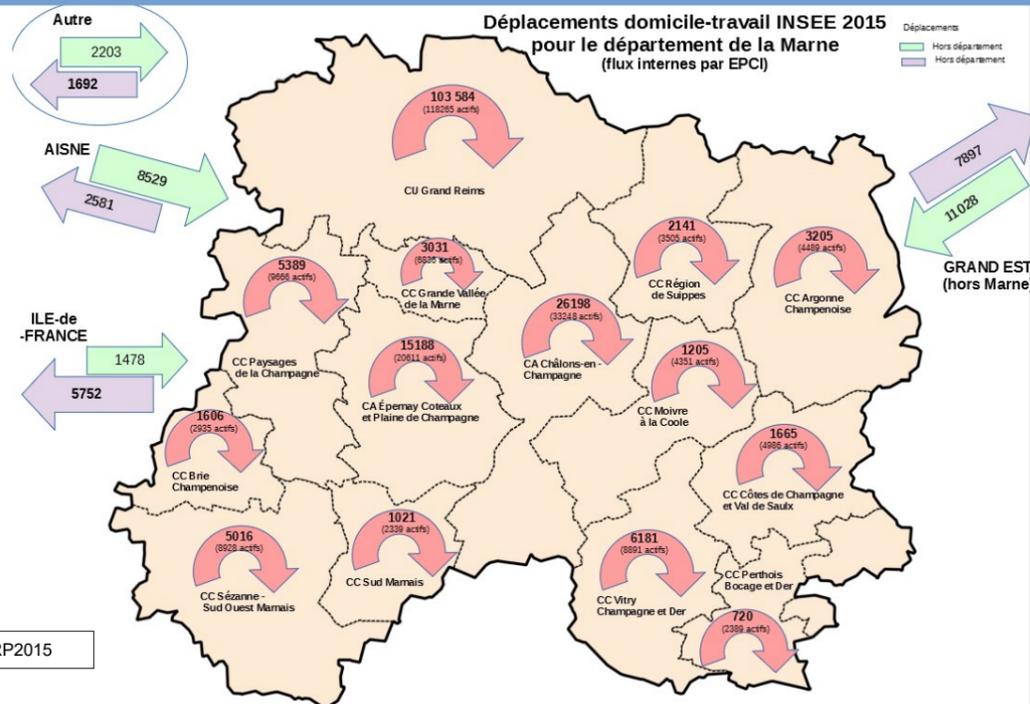
- Une motorisation des ménages plus faible que la moyenne régionale avec **1,16 véhicules/ménage**.
- 81,9 % des ménages du département possèdent au moins une voiture.**
- Les ménages les moins motorisés du département (c'est-à-dire des taux par commune entre 70 et 85 % des ménages ayant au moins une voiture) se situent principalement dans les pôles et bourg-centres de chaque EPCI.
- Seuls deux EPCI ont un taux de ménages possédant au moins une voiture inférieur à la moyenne du département : 78,1 % pour la Communauté Urbaine du Grand Reims et 81,3 % pour la Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der.

Les déplacements domicile-travail entre EPCI limitrophes : un triangle marnais Reims - Épernay - Châlons-en-Champagne qui continue de s'affirmer



Un nombre important de navettes s'effectue au sein du triangle marnais, réparti comme suit : 49 % entre la CU Grand Reims (CUGR) et la CA de Châlons-en-Champagne (CAC), 34 % entre la CA d'Épernay, Coteaux, Plaine de Champagne (CAECPC) et la CUGR et enfin 17 % entre la CAC et la CAECPC. Ces navettes sont facilitées par la diversité d'offres de transports qui existent dans ces territoires (gares ferroviaires, lignes régulières de transports en commun urbains et interurbains...).

Une majorité des actifs travaille au sein de leur EPCI de résidence

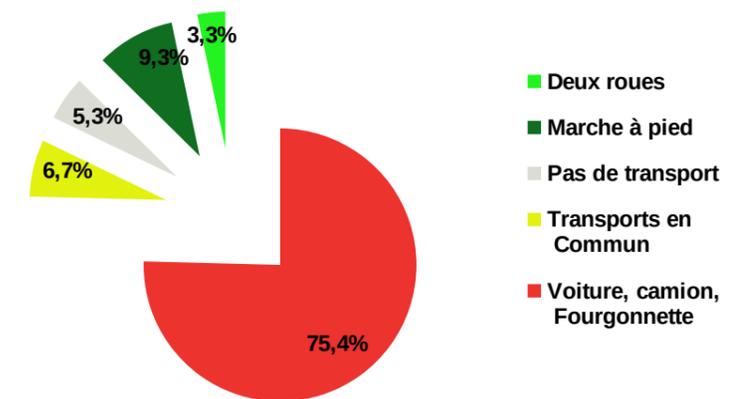


- En 2015, **92,3 % des actifs** du département restent au sein du département pour aller travailler.
- En moyenne dans les EPCI du département, 70,2 % des actifs travaillent dans l'EPCI où ils résident. Pour la CU du Grand Reims, la CA d'Épernay, Coteaux et Plaine de Champagne, la CA de Châlons-en-Champagne et la CC Argonne Champenoise, les flux internes sont supérieurs à cette moyenne.

Forte dépendance à la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail

Répartition modale des actifs domiciliés et travaillant dans la Marne en 2015

Source : Insee - RP2015



Pour les actifs résidant et travaillant dans le département :

- En 2015, plus de 75 % des déplacements domicile-travail au sein du département se font en voiture individuelle. Plus de 9 % des déplacements domicile-travail se font à pied.
- La voiture reste le mode de transport le plus utilisé (62,8 % des actifs résident dans la Marne), même pour les trajets courts de 0 à 5km.

Pour les actifs résidant dans le département et travaillant en dehors :

- En 2015, les actifs résidant dans la Marne et travaillant en dehors de la Marne, se rendent à leur travail principalement en voiture (80%), ou en transports en commun (17%).